

L'EDIAC

Une formation de formateur à EDI FORMATION



Vous souhaitez devenir formateur en Autisme au sein de notre organisme ?

EDIAC : La formation de formateur en Autisme et TSA par EDI Formation

Le formateur doit conduire à une compréhension des spécificités et particularités de fonctionnement des personnes autistes. Il n'enseigne pas seulement une méthodologie mais valorise les approches individualisées, **développementales, cognitivo** comportementales, leur complémentarité dans l'accompagnement ainsi que la pratique d'enseignement positive.

Notre objectif par L'EDIAC est

- donner aux futurs formateurs une formation de qualité dont les principes s'appuient sur les dernières données scientifiques validées et sur un accompagnement spécifique à l'autisme selon les RBP HAS et ANESM.

- contribuer au développement des compétences des futurs formateurs par une expertise pédagogique et technique développée au sein d'EDIFORMATION depuis 30 ans.

La formation EDIAC vous permet d'accéder à une activité de formateur en autisme au sein d'EDIFORMATION (au minimum 50 jours par an) sous réserve de répondre aux critères suivants (obligatoires) :

- **Psychologues** : DU AUTISME/DU ABA (120 h minimum) ou Titre TCC (147 h minimum) et une pratique professionnelle (institutionnelle ou libérale) dans l'autisme d'au minimum 1 an.
- **Orthophonistes, Ergothérapeutes, Psychomotriciens** : DU AUTISME, ou DU ABA (120 h minimum) et une pratique professionnelle (institutionnelle ou libérale) dans l'autisme de minimum 3 ans.

+ Formations suivies à EDI FORMATION : F 1 ou F 2 base « Autisme et stratégies éducatives » 35 h - F 5 Stage pratique « Autisme et Stratégies Educatives » 35 h - F29 « construire un PPI » 21 h ou autre session de 21 h

- **Educateurs Spécialisés** : ASP EDI FORMATION (300 h) et une pratique professionnelle institutionnelle dans l'autisme d'au minimum 5 ans.

Pour étudier votre candidature joindre également les documents suivants (obligatoires) :

- CV complet + copies de tous les titres/diplômes/attestations mentionnées + lettre de motivation
- une bibliographie des ouvrages étudiés sur l'autisme et l'accompagnement

- des extraits vidéos (30 minutes, de 2 ou 3 personnes TSA) et/ou des grilles complétées des évaluations que vous avez réalisées ainsi que les PPI (2 domaines d'intervention dont la communication) si rapportant (de l'année écoulée).

(Aucune demande d'inscription n'est étudiée sans les documents ci-dessus)

DEROULEMENT DU PARCOURS EDIAC : vous participez à l'ensemble des formations en tant que stagiaire-formateur :

Base - F 1 ou F 2 - 35 heures

Approfondissement - F5 - 42 heures (inter) - F26 - 21 heures - F15 - 42 heures (intra) - (21 h) en tant que stagiaire-formateur et une seconde (21 h) en tant que co-formateur (selon l'évaluation du formateur) responsable du groupe et du compte rendu, sous la supervision du formateur. *Tous les programmes (sauf F15) sont consultables sur le site ediformation.fr.*

Au plus tard dans les 2 mois suivants chaque session suivie, F1 ou F2 et F26, vous adressez à EDIFORMATION votre power point portant sur le contenu de la formation ainsi que la bibliographie (conforme au programme du catalogue). Votre travail est soumis au jury qui, selon son appréciation, valide, suspend la poursuite de l'EDIAC pour compléter vos connaissances par d'autres formations, ou invalide l'inscription.

Durée de la Formation EDIAC : 140 heures, soit 20 jours (Possibilité d'échelonner l'ensemble du parcours EDIAC sur 2 ans)
Droits d'inscription EDIAC : 250.00 euros, deux cent cinquante euros (frais de déplacement, hébergement et repas à la charge du stagiaire)

L'abandon ou la rupture d'engagement à l'EDIAC, par le stagiaire ou par EDIFORMATION, entraîne la perte du tarif préférentiel de 250 €. La totalité des droits d'inscription de 250 euros, restent acquis à EDIFORMATION pour frais de dossier et les droits d'inscription des formations suivies sont à régler par le stagiaire à réception de la facture (selon les tarifs en vigueur hors EDIAC).

Tarifs des formations hors EDIAC – total 3 324 euros trois mille trois cent vingt-quatre euros répartis comme suit : F 1 ou F 2 - 35 heures 600.00 euros - F 5 - 42 heures (inter), 1 182.00 euros - F 26 - 21 heures, 360.00 euros F 15 - 42 heures (intra), 1 182.00 euros

